



Titre de séjour de 10 ans membre de la famille EU

Par **Egerton valerie**, le **01/04/2017** à **03:16**

Bonjour,

Je suis africaine, suis mariée à un Irlandais depuis 2005. J'ai le titre de séjour de 10 ans "membre de la famille EU" qui vient à peine d'expiré en mars 2017. Je suis allée toute seule au rendez-vous. Ils m'ont dit que, sans présence de mon époux, on ne peut pas traiter mon dossier vu que mon mari est en déplacement pour le travail.

Finalement, ils ont traité mon dossier en me remettant un récépissé et le Monsieur m'a dit que je vais avoir seulement le titre de séjour de 5 ans. Je n'aurai plus 10 ans, bizarre. De 10 ans à 5 ans, très compliqué pour moi.

Merci de m'aider svp.